

## LA PROTECTION DES PAYSAGES EN FRANCE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

### *Réflexion sur la législation du pittoresque et sur l'origine de l'écologisme*

Patrick Matagne  
Tours, France

#### *Introduction*

La volonté de protéger les animaux aboutit, le 2 juillet 1850, à la promulgation de la loi Grammont qui punit ceux qui font subir, publiquement et abusivement, des mauvais traitements aux animaux domestiques. Elle fournit une réponse sur le terrain législatif à la question éthique, philosophique et théologique du droit des animaux et de la responsabilité humaine à leur égard. La protection des paysages aussi est une préoccupation du XIX<sup>e</sup> siècle, sous-tendue par une réflexion sur la place et le rôle de l'homme dans la nature. Après avoir évoqué brièvement l'héritage du XVIII<sup>e</sup> siècle, j'aborderai la question de la perception de la nature et des paysages au XIX<sup>e</sup> siècle. Elle m'amènera à préciser les termes du débat sur les notions de «paysage nature» et de «paysage culture», ainsi qu'à montrer comment se manifeste la volonté de légiférer au sujet du pittoresque. Enfin, cette question paysagiste alimentera une réflexion sur les origines historiques de l'écologisme.

#### *1. Le sentiment de la nature au XVIII<sup>e</sup> siècle*

En France, depuis les années 1750, les nobles et les gens de lettres retrouvent le goût pour la campagne qu'ils avaient fuie pour Paris. L'exemple est donné par Madame de Pompadour, par Louis XV et par le duc d'Orléans. D'illustres représentants du milieu encyclopédique, de la littérature et de la poésie achètent ou louent à la campagne. C'est le cas de Jean-Jacques Rousseau, Diderot, Voltaire ou Delille.

Jusqu'à la veille de la Révolution, le renouveau du sentiment de la nature est attaché symboliquement à Héloïse. On célèbre alors les beautés naturelles des Champs-Élysées, de Bagatelle, de Saint-Cloud, de Bellevue, de Passy ou de Montmartre, du Mont Valérien et du Bois de Meudon où le botaniste Antoine-Laurent de Jussieu (1748-1836) et ses élèves cherchent des fleurs. A la fin du siècle, les voyageurs vont jusque dans les Alpes françaises, suisses et italiennes, vers les Vosges et les Pyrénées, et le goût pour le pittoresque se développe. Le nouveau sentiment de la nature est influencé par les arts, les sciences naturelles, la philosophie de la nature, les mœurs et la

littérature descriptive anglaise puis française, servie par de puissantes métaphores.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle devient alors celui des points de vue, il se termine par une véritable chasse au tableau pittoresque.

Les harmonies chères à Bernardin de Saint-Pierre<sup>1</sup> perdurent dans la littérature romantique et chez un historien comme Michelet. La perception d'une inharmonie empêche même ce dernier d'écrire<sup>2</sup>. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le physicien et géographe allemand Alexandre de Humboldt (1769-1859) pose encore sur les tableaux de la nature ce regard global promu par le siècle des Lumières. C'est ainsi qu'il s'efforce de trouver l'unité de la nature au travers de sa recherche des facteurs qui déterminent la distribution géographique des plantes. Mais la spécialisation du XIX<sup>e</sup> siècle – siècle paysagiste par excellence – rend de plus en plus improbable la possibilité, chez des scientifiques, d'une perception globale des phénomènes de la nature.

## 2. Paysage nature et paysage culture

C'est ainsi que des spécialistes se partagent différents domaines du paysage. Les territoires des forestiers, des agronomes, des jardiniers, des pépiniéristes ou des horticulteurs se distinguent, alors qu'ils étaient encore de la compétence des naturalistes à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette spécialisation rationalise la gestion du paysage mais entraîne un cloisonnement qui rejette l'agriculture, alors perçue comme une «version grossière de l'horticulture»<sup>3</sup>. Le grand débat sur la place de l'homme dans la nature est alors ouvert autour de trois grandes conceptions sous-tendues par une opposition plus ou moins radicale entre la notion de «paysage nature» et de «paysage culture»:

*L'homme est exclu de la nature.* C'est en général la position des naturalistes et des biogéographes. Dans d'autres sphères, la mode des paysages sauvages se développe. Pour le philosophe et historien Hippolyte Taine (1828-1893) par exemple, la nature est indépendante et parfaite<sup>4</sup>. Cette conception peut aboutir à une forme d'athéisme retrouvée chez Guy de Maupassant et Emile Zola. Dans les discours les plus radicaux de certains forestiers, très éloignés de l'idéal paysagiste du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'idéologie prend parfois le pas sur la science et des textes sont marqués par de

<sup>1</sup> Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre, *Harmonies de la Nature*, in *Œuvres complètes, augmentées de divers morceaux inédits, mises en ordre et précédées de la vie de l'auteur* par L. Aimé Martin, t. 8, Paris, Lequien, 1830.

<sup>2</sup> Jules Michelet, *La mer*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Hachette, 1861, p. 82.

<sup>3</sup> Yves Luginbuhl, *Paysages, textes et représentations du paysage du siècle des Lumières à nos jours*, ouvrage réalisé pour le compte de la Mission du paysage du ministère de l'Environnement, avec le concours du Centre National des Lettres et le soutien du Comité interministériel à la qualité de la vie, Paris, La Manufacture, 1989, p. 212.

<sup>4</sup> Hippolyte Taine, *Voyage aux Pyrénées*, 19<sup>e</sup> éd., Paris, Hachette, 1913.

grossières erreurs scientifiques, comme celle qui consiste à vouloir empêcher la taille des arbres, tenue pour nuisible à leur développement.

*L'homme est indésirable, destructeur et mauvais.* Cette conception aboutit à la mise en place d'une législation qui vise à préserver la nature, qui prône beaucoup plus la réparation, la protection et la conservation que l'aménagement ou le changement. Au nom d'un certain patriotisme, il faut reboiser et redonner au paysage français sa physionomie ancestrale, qui respectait l'équilibre agro-sylvo-pastoral. Ainsi sera restaurée la richesse de la nation, la santé et le bonheur du peuple. On pourra alors se mesurer – voire en découdre – avec les principales nations concurrentes que sont l'Angleterre et l'Allemagne, enviées et redoutées.

*L'homme vit en harmonie avec la nature.* Naturellement bon, il améliore même, par ses créations, celle de Dieu. Ainsi, la nature rend hommage au Créateur en même temps qu'à la grandeur de l'homme. Ce courant de pensée est marqué à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par un retour de l'idéal de fusion entre l'homme et la nature parallèlement au développement des villes. La cité-jardin à l'anglaise devient le modèle de cette fusion. Mais cette idéologie utopiste de l'harmonie des relations sociales et des rapports à la nature est en décalage avec les grandes réalisations industrielles et le développement des voies de communication.

### 3. La législation du pittoresque

La volonté de légiférer apparaît en France dès les années 1820, avec des écrivains comme Paul-Louis Courier. En 1830, François Guizot (1787-1874), alors député et ministre de l'Intérieur, crée un poste d'inspecteur général des monuments historiques sous la pression de Mérimée, qui va d'ailleurs occuper cette fonction, soutenu par Victor Hugo<sup>5</sup> et le comte de Montalembert. Quatre ans plus tard, une commission de protection des monuments est instaurée. Au cours du premier Congrès international pour la protection des paysages, qui se tient à Paris du 17 au 20 octobre 1909<sup>6</sup>, la rapidité des progrès techniques est dénoncée, de même que la destruction des paysages par l'agriculture. La Société pour la Protection des Paysages de France existe depuis 1901, celle des Amis des Arbres depuis 1894. La première a pour objectif de «conserver les sites et les objets naturels dans leur beauté primitive, les défendre contre les dégradations inutiles de l'industrie et de l'affichage, et dénoncer à l'opinion tout acte de vandalisme»<sup>7</sup>.

<sup>5</sup> Victor Hugo, *La bande noire*, in *Œuvres complètes*, éd. Jean Massin, Paris, Club Français du Livre, 1968, p. 483-486. *Sur la destruction des monuments en France*, op. cit., p. 469-512.

<sup>6</sup> Le deuxième se tient à Stuttgart en juin 1912.

<sup>7</sup> Henri Delaunay, *Les sociétés savantes de France*, introduction de C.-M. Gariel, Paris, Imprimerie générale Lahure, 1902, p. 323.

La Société pour la Protection des Paysages, le Club Alpin Français, et le Touring Club de France, fort de ses 80 000 adhérents au début du XX<sup>e</sup> siècle, alimentent un mouvement associatif protecteur des paysages incluant la faune et la flore, beaucoup plus marqué par des préoccupations touristiques que scientifiques. Rares sont les naturalistes qui s'intéressent à la question. Ce mouvement aboutit à l'adoption de la première Loi sur la protection des sites naturels et des monuments, le 21 avril 1906. Le pittoresque y fait désormais l'objet d'une législation qui prend en compte des critères esthétiques. Paysages protégés et parcs sanctuaires deviennent autant de lieux sacrés qui justifient ailleurs la destruction et le pillage. En France, la réserve des Sept-Iles est créée en 1912 et des sites sont protégés, tels qu'un camp romain en Meurthe-et-Moselle et un camp celtique dans l'Orne. La Société pour la Protection des Paysages prend également part au débat sur la démolition des fortifications de Paris, sur la création de réserves naturelles boisées, sur les excès du tourisme, «contre les abus des affiches-réclame»<sup>8</sup>. Dans son *Bulletin* de février 1912, on peut lire: «Une pâte, un biberon, un corset, un caraco, sont-ils à ce point augustes et sacrés pour s'imposer, se rabâcher aux regards d'un peuple, parce que leur riche impresario a les moyens de se payer, à n'importe quel prix, la mutilation d'un point de vue et l'outrage d'un site»<sup>9</sup>. Ce texte prouve, s'il en était besoin, l'efficacité très relative de la Loi du 22 avril 1910 contre les affiches réclames inesthétiques, un an après le premier Congrès international pour la protection des paysages. Mais le principe français de limitation du droit d'abuser, au nom des souvenirs et de l'esthétique, est très subjectif. La Société pour la Protection des Paysages reconnaît elle-même que «le paysage est chose complexe et délicate. Une foule d'éléments le composent. Et non point seulement ceux qui frappent l'œil: il s'en faut que la vue soit le seul sens intéressé dans l'impression que produit le paysage. L'ouïe, l'odorat y trouvent leur satisfaction, et presque le goût»<sup>10</sup>. On retrouve ici cette aspiration à une perception globale d'un paysage sonore, olfactif, visuel et gustatif, à contre-courant de ce processus qui, depuis la Renaissance, tend à promouvoir la vue comme sens intellectuel, seul apte à juger de l'intérêt d'un paysage. La tâche du législateur en devient plus difficile. Et encore, il n'est pas question ici d'un patrimoine floristique et faunistique à préserver. La conception du jardin paysager à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est également symptomatique de la complexité de la question de la protection des paysages. Le jardin doit-il être une nature imitée élevée au rang d'œuvre d'art ou bien une œuvre humaine non inféodée aux lois de la nature? Autrement dit, la science des jardins est-elle une science naturelle ou une science humaine? La question paysagère est également impliquée dans le débat du tournant du XIX<sup>e</sup> siècle et du XX<sup>e</sup> siècle sur les domaines attribués à l'Etat. Trop d'Etat, protestent les

<sup>8</sup> *Bulletin de la Société pour la Protection des Paysages*, 30 (15 avril 1909), p. 1-2.

<sup>9</sup> *Ibid.*, 51 (février 1912), p. 12.

<sup>10</sup> *Ibid.*, 58 (novembre 1912), p. 12.

régionalistes, trop de liberté individuelle, rétorquent ceux qui luttent contre le libéralisme naissant, tels Victor Hugo et Prosper Mérimée. Les premiers inscrivent leurs discours dans la recherche d'une affirmation identitaire dans le domaine culturel, les seconds ont à cœur de mettre en place un appareil législatif protégeant le patrimoine national collectif.

### *Conclusion*

Ce qu'on va nommer écologisme dans les années 1960 prend sa source dans ce champ de la littérature romantique, de la philosophie, de la politique, du droit et des mouvements régionalistes associatifs. Il est déjà marqué par son caractère militant. En revanche, l'émergence de l'écologie comme discipline scientifique, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, tend à se faire en référence à une science «pure», c'est-à-dire débarrassée de toute préoccupation idéologique et politique. Elle naît au début du XIX<sup>e</sup> siècle dans le milieu des naturalistes et des agronomes<sup>11</sup>. Cela dit, les origines historiques distinctes de l'écologie et de l'écologisme ne consacrent pas la séparation des deux domaines. J'en veux pour preuve les nouvelles perspectives de «développement durable».

---

<sup>11</sup> François Dagognet, *La maîtrise du vivant*, Paris, Hachette, «Histoire et Philosophie des Sciences», 1988.